

L'INFO sur nos déchets

La gazette du Sirtom de la Région d'Apt

Numéro 40 - Automne 2014



ÉDITO

Le dérèglement climatique, au travers de la multiplication des catastrophes naturelles, est devenu une réalité. Pourtant la hausse des émissions de dioxyde de carbone (CO2) se poursuit à un rythme effréné.



La sonnette d'alarme a maintes fois retenti, notre situation coïncide maintenant avec les scénarios les plus pessimistes de la communauté scientifique. Le Global Carbon Project (GCP), consortium d'organismes de recherche internationaux, confirme que les émissions de CO2 mondiales sont inquiétantes et enregistre une hausse de 2,3 % par rapport à l'année précédente. Simple effet de la crise économique ou réel engagement, on constate une stabilisation des émissions en

Europe. Le Ministère de l'Écologie, du Développement Durable et de l'Énergie désire aujourd'hui accélérer la mobilisation pour la croissance verte. Un développement économique qui ne se ferait pas au détriment de notre planète. Toujours dans le même élan, le texte du Ministère fixe des objectifs de réduction des déchets, d'éco-conception des produits, de développement des collectes sélectives. Le recyclage est sans contexte le geste le plus sensé pour lutter contre le gaspillage des ressources naturelles.

Les objectifs peuvent paraître insurmontables mais nous n'avons plus le choix. Nous devons changer nos habitudes en adoptant des comportements écologiquement responsables. 1 Français sur 2 se dit attentif aux emballages des produits qu'il achète. Très bien, passons maintenant de la parole aux actes ! Nos gestes cumulés auront de réels impacts sur l'environnement mais aussi sur les industriels et les politiques.

Protéger l'environnement, ce n'est pas forcément compliqué, cela passe par une prise de conscience de notre impact sur la planète puis par la pratique de petits réflexes simples et économiques comme éteindre nos appareils électriques, faire du co-voiturage, trier nos déchets, faire notre propre compost et acheter ce dont on a réellement besoin.

Bruno Bouscarle

Le Président du SIRTOM de la Région d'Apt

sommaire

- Dans la peau d'un éboueur
- Concour des ripeurs flingueurs
- Les astuces de Mirabelle
- Obsolescence alimentaire programmée

Trier c'est gagner !

DANS LA PEAU D'UN ÉBOUEUR

Ils se lèvent tous les jours à 4h00 du matin pour ramasser nos poubelles. Il n'y a guère que les enfants pour encore s'émerveiller de ce métier ingrat, souvent dédaigné par les habitants et pourtant indispensable.



Le SIRTOM décide aujourd'hui de laisser la parole, l'espace d'un témoignage, à ces hommes de l'ombre qui agissent au quotidien pour que notre environnement reste propre.

Quelles motivations vous ont poussé à faire ce métier ?

On n'est pas éboueur par vocation (sourire). La motivation première reste d'assurer un service de salubrité publique de première nécessité et d'apporter notre petite contribution à la protection de l'environnement. Nous avons conscience d'être un maillon incontournable dans la grande chaîne du recyclage.

En quoi consiste votre activité ?

Le travail est réalisé par des équipes de trois agents, un chauffeur et deux ripeurs pour des circuits fixes de collecte qui nous sont affectés. Nous ramassons, en fonction des variations saisonnières et des tournées, 8 à 13 tonnes chaque jour à bout de bras. Je vous avouerai qu'à la fin de la tournée la fatigue commence à se faire sentir, mais on s'y fait à force. Notre métier n'est peut-être pas le plus difficile, mais il comporte certaines contraintes, notamment des gestes répétitifs, des conditions d'hygiène relative, le travail sur la voie publique avec les risques routiers qui en découlent pour ne citer qu'eux.

Justement quelles sont vos conditions de travail ?

Quoi qu'il arrive, nous sommes sur le terrain. L'enlèvement des ordures ménagères doit être fait par tous les temps, aussi bien les week-ends que les jours fériés. Mais je dirai que cela n'est pas vraiment le plus dérangeant, car ces conditions nous les connaissons tous lorsque nous avons signé au SIRTOM, elles font partie intégrante de notre métier.

Le plus exaspérant reste l'incivisme d'une minorité d'habitants, mais dont l'impact rejailli vivement sur notre quotidien. Cela peut paraître anodin, mais le tas d'encombrants déposé aux pieds des bacs, nous le ramassons tous les jours, je dois avouer que de temps en temps on finit par voir rouge. Ces dépôts sont strictement interdits et passibles d'amende. La déchetterie n'est malheureusement pas encore un réflexe pour tout un chacun. Je ne comprends pas ces usagers contrevenants qui nous lancent à la figure le grand classique « je paye suffisamment d'impôts » alors que leur geste occasionne des coûts supplémentaires à la collectivité.

Quel est votre environnement de travail ?

Disons que pour assurer la collecte sélective des déchets dans les meilleures conditions, le service se compose en moyenne de 25 à 30 agents selon la période de l'année, car nos tonnages peuvent doubler durant la période estivale. En terme de matériel, le SIRTOM a engagé des investissements afin de renforcer les moyens. Nous disposons à ce jour de 8 camions de collecte répartis entre les tournées ordures ménagères et collecte sélective.

VRAI OU FAUX ?



Recyclons
les idées reçues

Idee reçue n°14

« Trier ne sert à rien pour l'environnement »

[FAUX]



www.ecoemballages.fr



CONCOURS LES RIPEURS FLINGUEURS

A l'occasion de la Semaine Européenne de la Réduction des Déchets (SERD), le SIRTOM lance un concours de nouvelle, sur le thème du polar se déroulant dans le monde des déchets, intitulé «les ripeurs flingueurs».

Cette initiative originale est réalisée dans le but de promouvoir la collecte sélective et d'aborder la problématique des déchets de manière plus récréative. Le concours est ouvert à toute personne résidant sur le territoire du SIRTOM. La participation des mineurs au prix spécial jeune public ne peut se faire qu'au travers d'un projet scolaire d'une école.

Pour participer, vous devez rédiger, en français, une nouvelle entre 12 000 caractères et 30 000 caractères, espaces compris, soit environ l'équivalent de 4 pages A4. Seules les nouvelles seront acceptées. Les récits devront comporter des personnages et une intrigue.

Les documents seront ensuite transmis de préférence par courrier électronique avec, en pièce jointe, l'œuvre et dans le corps du mail le détail de l'ensemble des renseignements vous concernant (nom, prénom, adresse, téléphone, adresse mail, date de naissance, pseudonyme et le titre de la nouvelle). La date de clôture des inscriptions est fixée au mercredi 25 février 2015 minuit. La remise des récompenses est prévue au cours de la journée portes ouvertes du SIRTOM le dimanche 12 avril 2015. Le gagnant de la catégorie adulte se verra attribuer la somme de 800€.

Concernant la catégorie jeune public, les 3 meilleures écoles / classes / groupes d'élèves se verront respectivement attribuer les sommes de 200€ (1er prix jeune public), 150€ (2ème prix), 100€ (3ème prix).

Les textes gagnants de chaque catégorie feront également l'objet d'une diffusion sur le site internet du SIRTOM et d'une publication sous forme de recueil. Pour tout renseignement complémentaire n'hésitez pas à contacter les services du SIRTOM ou à consulter le règlement du concours disponible sur www.sirtom-apt.fr.



Concours de nouvelles
Les Ripeurs Flingueurs

800€ à gagner
avant le 25 février 2015
Rejoignez nous sur www.sirtom-apt.fr

LES ASTUCES DE MIRABELLE

La racine grecque pneuma, littéralement souffle de dieu ou souffle divin, nous a donné la pneumologie, les pneumologues et plus récemment les pneumatiques. Les pneumatiques nous donnent aujourd'hui à leur tour des... jardinières pour un retour aux racines. Utilisez une boîte de conserve pour dessiner une forme de fleur sur la partie latérale de votre pneu. Munissez-vous ensuite d'un couteau bien affûté et découpez le pneu en suivant vos traits (soyez prudent). Retournez ensuite le pneu, cette étape est la plus difficile, il faut être deux personnes et beaucoup de force. La chute de la forme de fleur devra être collée à la partie inférieure et servira de socle.



SIRTOM de la Région d'Apt
Service Communication
B.P 99 - 84403 APT cedex

contact@sirtom-apt.fr

Vous souhaitez recevoir chez vous, gratuitement, les prochains numéros de la «Gazette du SIRTOM», renvoyez ce bulletin d'abonnement à l'adresse suivante :

SIRTOM Communication - BP 99 - 84403 APT cedex

Nom :

Prénom :

Adresse :

Pour recevoir la gazette sur votre boîte aux lettres électronique, faites votre demande à l'adresse suivante : contact@sirtom-apt.fr



COMPOSTEURS

Dans le cadre de son programme de prévention, le SIRTOM de la Région d'Apt a décidé de poursuivre son opération de distribution de composteurs individuels. Un nouveau design et pourtant, la même façon de composter ! Pour faciliter les gestes quotidiens, nous avons sélectionné cette année une autre gamme avec son bio seau ergonomique. Forte ressemblance avec les précédents, ce produit, éco-conçu, dispose d'un toit sécurisé bloqué en position ouverte, de poignée sur chacune des portes pour faciliter l'ouverture et la fermeture. Fabriqué au coeur du Parc Naturel Régional et du massif du Haut-Jura, l'entreprise utilise les solides bois résineux d'altitude des montagnes jurassiennes pour la confection de ces composteurs.



Dimensions :
570 litres – H : 84 – L : 85 – P : 99

Réservation : 04 90 04 80 21
contact@sirtom-apt.fr



La Gazette du SIRTOM est une publication du SIRTOM de la région d'Apt

B.P 99- Quartier Salignan
84403 APT cedex
ISSN - 2112 - 6755

Directeur de la publication :
Bruno Bouscarle

Comité de rédaction :
Chantal Chevalier / Sébastien Gils
tel : 04 90 04 80 21
fax : 04 90 04 66 25

contact@sirtom-apt.fr
site : www.sirtom-apt.fr

Imprimé sur papier recyclé
avec encres végétales.
Apt - Tél. 04 90 74 40 68

Participation financière



OBSOLESCENCE ALIMENTAIRE PROGRAMMÉE

Les industriels de l'agro-alimentaire alliés aux réglementations sanitaires bureaucratiques incitent, sous l'égide du principe de précaution, au gaspillage de masse.



Près de la moitié de la nourriture produite dans le monde serait ainsi gaspillée chaque année, soit entre 1,2 et 2 milliards de tonnes d'aliments. Un gâchis inutile des ressources naturelles et énergétiques utilisées pour produire, transporter et distribuer cette nourriture. Mais les industriels ont pourtant tout à gagner dans ce système et n'hésitent pas à raccourcir à l'excès les dates limites de consommation (DLC). « L'UFC Que Choisir » (n° 525 mai 2014) a mené une étude afin d'examiner l'évolution de la qualité sanitaire de 10 produits de consommation courante (yaourt, crème fraîche, salade, jambon cuit...). Si au moment de la DLC la qualité bactérienne est globalement bonne, l'analyse révèle qu'elle s'altère seulement pour les produits carnés (jambon et filets de poulet)

à l'inverse, sous conditions de conservation optimale : température, emballages non altéré, les yaourts par exemple même à 21 jours de dépassement de cette DLC, garde une bonne qualité micro biologique.

Les professionnels productivistes du secteur, sûrement déjà au fait des qualités de conservation de leurs produits, ont longtemps commercialisés leurs articles du rayon frais dans les régions d'outre-mer avec une DLC prolongée de 30 jours (voire beaucoup plus) par rapport à ceux, identiques, vendus dans l'Hexagone (pratique interdite depuis la LOI n° 2013-453 du 3 juin 2013).

Trop souvent les raisons marketing devançant le cadre réglementaire, espérons une réponse des pouvoirs publics suite aux demandes de l'association de consommateurs.

DECHETTERIE D'APT

lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi	samedi	dimanche
8h-12h 14h-17h	8h-12h 14h-17h	8h-12h 14h-17h	fermé	8h-12h 14h-17h	8h-12h 14h-17h	fermé

DECHETTERIE DE COUSTELLET

lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi	samedi	dimanche
8h-12h 14h-17h	fermé	8h-12h 14h-17h	8h-12h 14h-17h	8h-12h 14h-17h	8h-12h 14h-17h	fermé

DECHETTERIE DE SAULT

lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi	samedi	dimanche
8h-13h -	fermé	- 14h-17h	fermé	8h-13h -	8h-12h 14h-17h	fermé

DECHETTERIE DE VIENS

lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi	samedi	dimanche
fermé	8h-12h -	8h-12h -	8h-12h -	8h-12h -	- 13h-17h	fermé